

Paris, le 13 mars 2020

Crise sanitaire du Covid-19

L'Association des Maires d'Ile-de-France aux côtés de l'Etat et des acteurs associatifs pour mettre en place les dispositifs de solidarité face à la crise sanitaire

Ce vendredi 13 mars suite aux annonces du Président de la République, l'AMIF a répondu présent à l'invitation de Madame la Ministre des Relations avec les Collectivités et de la Cohésion des Territoires, accompagné de Monsieur le Ministre Julien Denormandie, et de Mesdames les Secrétaires d'Etat Sophie Cluzel et Christelle Dubos, pour une réunion de crise sur les dispositifs de solidarité à mettre en place dans les territoires pour faire face à ce que M. Denormandie a appelé « une guerre sanitaire ».

« Il faut s'appuyer sur les forces des territoires et sur l'expérience et le savoir-faire du tissu associatif français », tel était l'objet de la réunion rappelé par Madame Jacqueline Gourault dans son introduction. Ainsi étaient réunies autour de la table un grand nombre d'associations de solidarité et des représentants de collectivité locale. Tous étaient invités à partager leurs bonnes pratiques et leurs interrogations quant aux solutions à mettre en place à partir de lundi, notamment pour faire face à la fermeture des écoles. Le président de l'AMIF, Stéphane Beaudet, a pu rappeler le travail mené conjointement avec l'ARS-IdF pour délivrer aux élus franciliens une information actualisée chaque jour, rappelant également que notre association d'élus serait le relais des expérimentations réussies menées par les communes, car face à l'ampleur de la crise « il va falloir inventer » a rappelé le Président de l'AMIF.

Comme elles le font déjà, les communes auront un rôle clé pour permettre de mettre en lien les associations, les aidants et les personnes fragiles sur le territoire, comme l'a précisé Madame Christelle Dubos qui a annoncé la mise en place de dispositifs pour les modes de garde : les crèches hospitalières sont maintenues et les professionnels de la petite enfance comme les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles pourraient se porter volontaires pour garder les enfants des personnels de santé. La secrétaire d'Etat a annoncé la réactivation du plan canicule à partir de lundi, outil déjà performant utilisé par les communes pour protéger les personnes fragiles. Assurant que ces dispositifs seraient opérationnels dès lundi, des informations pratiques à destination sont encore attendues et seront relayées par l'AMIF.

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70